



## CHANT LYRIQUE

NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTION 2023-2024

### MODALITES D'ADMISSION

Inscriptions en ligne **du 6 au 20 juin**

Conditions d'âge : à partir de 16 ans pour le cycle Découverte, à partir de 18 ans pour le cycle Exploration, pour les 18-28 ans pour le cycle CPES (Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur).

Convocation envoyée par mail courant juillet.

Les auditions auront lieu la **semaine du 4 septembre** et se dérouleront sur 3 jours.

Chaque candidat devra se présenter 10 minutes avant son horaire de passage.

#### **Jeudi 7 septembre à partir de 13h30 : répétition avec le chef de chant**

Durée : 15 minutes.

Le candidat devra venir muni de sa partition

#### **Vendredi 8 septembre : épreuve d'admissibilité en chant lyrique**

Pour les niveaux hors CPES : un air ou une mélodie au choix (tous styles confondus)

Pour le niveau CPES :

- programme de 10 minutes maximum comprenant un air et une mélodie ou lied (tous styles confondus)
- formation musicale : test de niveau ou exemption si le candidat fournit un justificatif de l'obtention de l'UV
- présentation de son projet et de ses attentes par le candidat

#### **Lundi 11 septembre : uniquement pour les candidats admissibles**

- Stage avec 2 professeurs de chant + travail de diction + test de formation musicale
- Entretien individuel de 10 minutes environ

Prévoir d'être disponible sur toute la journée

Les candidats admissibles en CPES suivront un stage de 4 semaines avant l'épreuve d'admission en octobre. Contenu de l'épreuve d'octobre :

- Un programme de 15 minutes comprenant un air, une mélodie, un lied et un oratorio ou une cantate (trois langues minimum dont une en français). L'une des quatre œuvres devra être d'esthétique contemporaine
- Un entretien



**CONSERVATOIRE  
DE BORDEAUX  
JACQUES THIBAUD**

### **Résultats**

Les résultats pour l'admissibilité seront envoyés par mail et affichés dans le hall du conservatoire (22 quai Sainte Croix) **samedi 9 septembre après midi.**

Les résultats pour l'admission définitive seront envoyés par mail et affichés dans le hall du conservatoire le **mardi 12 septembre après-midi** (avec l'affectation dans les ensembles vocaux).

Les résultats d'admission définitive en CPES seront affichés dans le hall du conservatoire le lendemain de l'épreuve (en octobre).

### **Emploi du temps pour les admis**

La transmission des emplois du temps se fera lors de la réunion de rentrée Chant, le **mardi 12 septembre 17h-20h.**

Début des cours : **semaine du 18 septembre**

### **Confirmation de l'inscription administrative**

Les droits d'inscription seront à régler entre octobre et décembre